

LA VIE DE L'ASSOCIATION

RÉUNIONS DU TRIMESTRE

Section des bibliothèques-musées des arts du spectacle

REUNION DU 13 JUIN 1960 A LA BIBLIOTHEQUE FORNEY

CETTE réunion, qui constituait la première des deux séances de travail prévues pour l'année 1960, a été organisée dans la salle de lecture de la Bibliothèque Forney, aimablement mise à notre disposition par sa bibliothécaire, Mme VIAUX.

Étaient présents : Mmes ADAM, CHEVALLEY, CHRISTOUT, DOBRENINE, DUNAN, LACAZE, LAPADU-HARGUES, LEBEAU, LECOCQ, LÉGER, LEVENT, MORILLON, RICHTER ; MM. ANTÉRIOU, BLANCHART, CORDEY, LETHÈVE, VEINSTEIN. En l'absence de la présidente de l'A.B.F., Mlle FONCIN, la présidence a été confiée à M. LETHÈVE, secrétaire général.

Cette séance a été consacrée, en premier lieu, à une visite de la Bibliothèque Forney, sous la conduite de Mme VIAUX, au cours de laquelle cette dernière a mis l'accent sur les ressources considérables que cette Bibliothèque peut mettre à la disposition des artistes et des techniciens des arts du spectacle (1). La séance de travail proprement dite a été consacrée aux problèmes posés par la conservation, la classification et le catalogage des affiches éditées dans le domaine des arts du spectacle.

L'exposé des différents systèmes de classification adoptés dans la pratique permet de passer en revue les cas d'une bibliothèque dont les activités sont consacrées à un seul établissement de spectacle, celui de bibliothèques conservant des affiches d'origines diverses, enfin, celui d'une bibliothèque générale possédant un département iconographique important.

Des travaux de la Section internationale des Bibliothèques et Musées des arts du spectacle (2) a été extraite une communication de M. Batusic (conservateur de la Bibliothèque du Théâtre national de Zagreb) qui se rapporte au premier cas défini ci-dessus. Le second exemple est donné par M. Veinstein, responsable de la Collection théâtrale Rondel. Enfin, un échange de

(1) Une notice détaillée concernant cette bibliothèque paraîtra prochainement dans *Bibliothèques et Musées des Arts du Spectacle dans le Monde* (Editions du C.N.R.S.).

(2) Un compte rendu de ces travaux peut être demandé à la Collection Rondel, bibliothèque de l'Arsenal, 1, rue de Sully, Paris (4^e).

vues auquel prirent part différents bibliothécaires appartenant au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale permit de préciser les méthodes adoptées dans ce département.

Passant, enfin, au cours d'une discussion d'ensemble, du théâtre aux différents arts du spectacle (cinéma, marionnettes, cirque, spectacles Son et Lumière, art du mime, etc.), il fut convenu de poursuivre les recherches délicates qu'imposent les problèmes de conservation et de classification des affiches, au cours d'une séance de travail ultérieure en faisant appel, pour certaines branches des arts du spectacle, à des spécialistes.

GROUPE de LORRAINE

Réunion du lundi 13 juin 1960 à Metz

COMME à la réunion du 21 mars 1960, il s'agissait de finir d'établir la liste des meilleurs livres d'adolescents pour l'exposition itinérante du mois d'octobre prochain.

La liste provisoire communiquée à chaque bibliothécaire après la réunion précédente avait permis un travail personnel très sérieux dont les résultats se sont fait sentir : la journée du 13 juin a été particulièrement animée.

Deux tendances se sont dessinées : les bibliothécaires ou éducateurs qui s'occupent surtout d'adolescents de milieu ouvrier ont exprimé leur inquiétude : la liste préliminaire leur semblait trop intellectuelle. L'exposition ne découragerait-elle pas les apprentis en leur montrant des ouvrages trop différents de leurs lectures habituelles ? La deuxième tendance estimait que la culture littéraire et la formation civique avaient été sacrifiées un peu à la légère.

Avec l'aide des assistants et grâce aux réponses détaillées des absents, il a été décidé que le plan proposé serait modifié ; que le nombre de livres serait augmenté, ce qui permettra à chaque bibliothécaire de ne pas présenter les volumes qui ne conviendraient pas à son public déterminé ; que la liste définitive accompagnant l'exposition itinérante indiquerait, pour chaque livre, le niveau intellectuel exigé du lecteur.

Mlle HOUSSAY se charge, comme l'année dernière, de faire venir les livres. Les Bibliothèques pour Tous les stockent à leur arrivée. La charge de l'organisation de la première exposition étant très lourde, une équipe de bonnes volontés se la partagera. Les derniers détails pratiques seront donnés à notre prochaine réunion.

Le calendrier provisoire de circulation a été ébauché.

Si, parmi ceux qui n'ont pu assister à la réunion, certains désirent profiter de l'exposition itinérante pour leurs bibliothèques, qu'ils en préviennent dès que possible Mlle M.-L. HOUSSAY, 35, rue de Gaulle, Hayange (Moselle).

La prochaine réunion de l'A.B.F.-Groupe de Lorraine a été fixée au lundi 10 octobre 1960.

La section des petites et moyennes bibliothèques à rôle éducatif face aux problèmes de notre profession

QUELLE que soit la catégorie de bibliothèque à laquelle il appartienne, est-il un bibliothécaire (ou plutôt « une » bibliothécaire, tant la profession est maintenant féminisée) qui se déclare satisfait de son sort ? On peut, sans craindre plus qu'un démenti exceptionnel, répondre qu'il n'y en a pas...

Il est donc regrettable que la dernière réunion organisée par la Section des Petites et Moyennes Bibliothèques à rôle éducatif, le vendredi 17 juin, à la Bibliothèque municipale de Neuilly-sur-Seine, ait seulement groupé une trentaine d'assistants. Il s'agissait, en effet, de préciser l'état actuel de la profession dans ses différentes branches, puis d'examiner quelle action pouvait être envisagée pour sortir de l'anarchie présente qui, dans la plupart des cas, aboutit à dénier toute existence propre aux bibliothécaires, perpétuels « assimilés à... ».

Présidée par M. Jacques LETHÈVE, secrétaire général de l'A.B.F., qui excusa Mlle FONCIN, présidente, absente de Paris, la réunion s'ouvrit par une mise en perspective générale, due à M. Jean HASSENFORDER. Retraçant l'évolution historique des bibliothèques de prêt, il montra comment celles-ci se dégagèrent progressivement de l'esprit de pure conservation pour faire du bibliothécaire un « animateur de foyer culturel » plus qu'un érudit confiné dans une fonction le laissant étranger, sinon indifférent, aux contingences quotidiennes. Dans l'opinion, malheureusement, « des images anciennes subsistent qui transparaissent jusque dans certaines publications officielles ».

Mlle Claude GILBRIN, bibliothécaire municipale adjointe de Neuilly, présenta ensuite un rapport très complet sur l'état de la profession, passant successivement en revue les conditions de recrutement, de rémunération et de travail dans les bibliothèques municipales, les bibliothèques de lycées, d'hôpitaux, de sanas et d'entreprises.

Certains des exemples qu'elle fournit provoquèrent, à juste titre, des sourires dans la salle. Sait-on qu'à la S.N.C.F., le seul concours ouvert aux candidats bibliothécaires est celui des employés d'administration, sans la moindre référence technique au livre et à la lecture ? Sait-on que les bibliothécaires de lycées dépendent théoriquement des proviseurs et des directrices pour les problèmes de classification des volumes ? Sait-on qu'au-dessous de 1 000 salariés, il n'existe pratiquement pas de bibliothécaires autres que bénévoles dans les entreprises ? Sait-on que les années d'ancienneté exigées pour accéder aux mêmes postes municipaux ne sont pas les mêmes à Paris, en banlieue et en province ?

Quant aux diplômes d'Etat, ils n'apportent aucune garantie de rémunération minima ou de recrutement préférentiel !

Commentant une enquête menée chez les documentalistes, M. Jean THOUMIN fit alors connaître ce qui en était de son secteur.

Clôturent les exposés, Mlle GOUVERNEUR, chef du service Biblio à la Librairie Hachette, retraça les efforts entrepris depuis dix ans pour établir une définition acceptable de la profession et procéder à l'étude comparative des divers indices de rémunération.

En ce qui concerne l'avenir, Mlle GOUVERNEUR définit le programme de travail sur deux plans : étude et information. Un Comité représentant les diverses catégories de bibliothèques éducatives et comportant les sous-divisions nécessaires, serait à la base de cette double action. « Il faut agir, a justement conclu Mlle GOUVERNEUR, contre la dépréciation et l'enlèvement qui guettent la profession, mais aussi contre l'apathie ou la résignation des bibliothécaires. »

Un échange de vues animé, auquel prirent part notamment Mlles VIGNAUD (C.I.E.P., Sèvres) et GUIBERT (C.N.R.S.), MM. LETHÈVE, HASSENFORDER et COULOMB (Municipale de Neuilly), permit de se rendre compte des problèmes psychologiques qui se posent en matière d'information pour que celle-ci, échappant au circuit fermé, alerte convenablement les milieux extérieurs à la profession, en vue de conférer à cette dernière le statut matériel et moral auquel ses membres peuvent légitimement aspirer.

Visites de l'Imprimerie Nationale

L'A.B.F. avait organisé, les 20 et 21 juin, deux visites de l'Imprimerie nationale : chacune d'elles était, malheureusement, limitée à 15 participants.

Sous la conduite de chefs de service érudits, non membres ont pu voir de près la gravure des poinçons et de nombreux ateliers où sont juxtaposés les procédés les plus traditionnels et les plus modernes, comme les linotypes automatiques. Les bibliothécaires ont été particulièrement intéressés par les formes contenant les pages du *Catalogue général des imprimés de la Bibliothèque nationale*, appelé par les typographes le « cata ». La visite s'est terminée par le Musée historique où sont réunis les plus beaux ouvrages sortis des presses de l'Imprimerie nationale, de ses débuts jusqu'à nos jours.

Réunions à l'Institut de Géographie

Au cours des deux séances des 27 et 28 juin consacrées aux « Problèmes de la lecture chez les adolescents », nous eûmes le plaisir d'écouter des communications fort intéressantes sur ce problème très actuel. M. Robert GARRIC, délégué général de la Cité universitaire, nous parla de la « Lecture et des jeunes ». Mlle GRUNY exposa les « Problèmes posés par le passage de la bibliothèque d'enfants à la bibliothèque d'adultes ». Mme DALIMIER, Mlles ALTMAYER et DE PÉCHEBRUN, M. FILLET évoquèrent pour nous leurs expériences dans les bibliothèques dont ils sont responsables. On trouvera d'autre part le résumé de quelques-unes de ces communications.